P. 252. E

4me année. — N° 153 JOURNAL QUOTIDIEN — Le N° : 10 centimes Jeudi 4 Juillet 1918

PRIX DES ANNONCES :
Annonces, la ligne, fr. 0.50; — Ann. financ. (avis d'ass. de soc.), la ligne, fr. 1.00; — Nécrologie, la ligne, fr. 1.00; — Faits divers (fin), la ligne. fr. 1.25; — Faits divers (corps), la ligne, fr. 1.50; — Chron. locale, la ligne, fr. 2.00; — Réparations judiciaires, la ligne, fr. 2.00.

Administration et Rédaction : 37-39, rue Fossés-Fleuris, Namur
Bureaux de 11 à 1 h. et de 3 à 5 h.

Les articles n'engagent que leurs auteurs. — Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

L'Echo de Sambre & Meuse

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 mois, fr. 2.50 — 3 mois, fr. 7.50

Les demandes d'abonnement sont reçues exclusivement par les bureaux et les facteurs des postes.

Les réclamations concernant les abonnements doivent être adressées exclusivement aux bureaux de poste.

J.-B. COLLARD, Directeur-Propriétaire

La « Tribune Libre » est largement ouverte à tous.

La Paix

Pourquoi demandons-nous la paix ?

Est-il pourtant chose plus admirable que la guerre ? N'a-t-elle pas procuré au génie humain le moyen de prendre un essor miraculeux ? N'a-t-elle pas conquis les espaces infinis de l'azur et les abîmes des ondes ? N'a-t-elle pas atteint la perfection dans la destruction et ne voyons-nous pas envoyer la mort à vingt lieues à la ronde. En quatre ans, n'a-t-elle pas accumulé plus de ruines que dix siècles n'avaient pu accumuler de richesses.

Et là, où s'étalaient des villes luxueuses, des prés verdoyants, des moissons d'or, ne voyons-nous pas cette mer de pourpre ?

N'est-ce pas que la guerre est belle ? Qu'elle est sublime ?

Et vous, femmes d'Allemagne, d'Angleterre, d'Autriche, d'Amérique, de Belgique, de Bulgarie, de France, de Portugal, de Serbie, de Turquie, dont les maris, les frères et les fils vont à la mort ; vous, femmes du monde entier, dont les enfants meurent de faim, vous osez réclamer la paix !

N'est-ce pas, Messieurs les accapareurs, Messieurs les affameurs et vos avides femelles, que ces femmes sont folles. N'est-ce pas que la guerre est belle ! qu'elle est sublime !

Elle permet aux chacals et aux vautours de votre espèce de se repaître sur les charniers humains, et combien je comprends l'ignominie dont vous couvrez ceux que vous appelez des traîtres, des vendus, ceux qui clament leur douleur et demandent la paix !

Combien les gouvernements ont raison de leur fermer la bouche, de les emprisonner, de les fusiller même; leurs cris de désespoir pourraient décourager les soldats. Car il est certain que ceux-ci brûlent du désir de continuer les massacres, d'anéantir en masse leurs semblables et qu'ils ne sauraient plus s'accoutumer à vivre ailleurs qu'au milieu des cadavres.

Oh vous ! pauvres femmes qui pleurez ! Que votre voix éplorée domine le tonnerre du canon. Joignez-vous à nous, les traîtres, les vendus.

Peut-être que dans tous les pays nous verrons se grouper, de plus en plus nombreux, ceux qui aspirent aux joies sereines de la paix et qu'un jour vos accents déchirants parviendront à amollir les cœurs de pierre des gouvernants.

Peut-être qu'une âme d'élite se révélera, aura pitié de vos souffrances et prendra l'initiative de faire le premier pas pour tendre au-dessus des champs de bataille, le rameau d'olivier.

Déjà, en Hollande, nous voyons trois hommes se lever pour s'entremettre entre ceux que la haine déchire. Puissent-ils réussir et que la postérité bénisse à jamais leur nom !

Puissions-nous voir, avant que doive se clore notre paupière, les peuples réconciliés reprendre le grand œuvre et dans un grand geste d'amour prendre pour devise celle de l'Homme-Dieu *Aimons-nous les uns les autres*.

Alors nos souffrances seront oubliées, les petits enfants ne mourront plus de faim, les mères, les épouses verront la joie rentrer en leur cœur et les horrifiantes visions de la guerre s'effaceront doucement dans une brume lointaine.

Puissions-nous, avant la paix éternelle, en une vision dernière, revoir encore les moissons d'or et les prés verdoyants. C. F.

AU HAVRE

Le flamingant passiviste Van der Essen, professeur à l'Université de Louvain et chef du cabinet de M. de Broqueville n'a pas fait long feu au Hâvre.

A peine venait-il d'être placé à la tête de la commission flamande d'étude que, ainsi que s'exprime élégamment la «Gazet van Brussel» à son sujet, il a été flanqué à la porte avec son maître et toute sa commission.

Et pour bien donner à ce geste toute sa signification, M. Cooreman l'a remplacé comme chef de cabinet par M. Dejace, le professeur de l'Université de Liége, bien connu pour ses idées aussi anti-flamingantes qu'anti-séparatistes

Van der Essen, comme fiche de consolation, devient directeur de la section de documentation politique,

Les commissions de guerre sont rattachées au département économique de même que le service d'alimentation de la Belgique occupée.

Et voilà ! Qui peut encore supposer à présent que la chute de de Broqueville soit une victoire pour les Flamingants ?

La commission d'étude flamande avait été créée en opposition avec la thèse du bilinguisme développée par notre ex-premier dans son fameux discours du Trocadéro. Elle était chargée d'élaborer une série de dispositions législatives et administratives destinées à donner satisfaction aux griefs des Flamands, qui avaient accueilli sa constitution avec faveur, comme un présage favorable.

Elle gît par terre, aujourd'hui. C'était encore de trop. L'anathème est plus que jamais jeté sur les activistes flamands, et sur les wallons par contre coup.

Tant mieux, dit « La Gazet van Brussel», à bas les masques, ainsi nous voyons clair.

L'Offensive allemande à l'Ouest

Milan, 1er juillet.

L'offensive allemande est imminente sur le front à l'Ouest. Les Allemands dissimulent leurs mouvements de troupes pour surprendre le général Foch. Les indices font prévoir que l'attaque principale sera dirigée contre le front septentrional anglais; toutefois, il faut compter aussi avec une attaque contre Amiens à cause de sa grande importance stratégique.

* *

Paris, 1er juillet.

L' « Echo de Paris », ainsi que d'autres journaux qui connaissent les plans du général Guillaumat, gouverneur militaire de Paris, annoncent un nouvel exode en masse, la capitale étant désormais englobée dans la zone de guerre. Le Conseil municipal de Paris a voté un crédit pour faciliter l'hospitalisation des enfants parisiens dans les villages du Centre.

* *

Milan, 2 juillet.

On mande de Paris au « Secolo » :

— Les renforts américains qui arrivent depuis des mois en France sont concentrés à l'arrière du front anglais pour enrayer toute tentative de percée et défendre les ports militaires de la Manche.

* *

Londres, 2 juillet.

Du correspondant au front français de l'Agence Reuter :

— A Villers-Cotterets, lors de leurs dernières attaques, les Allemands ont perdu une automobile blindée d'un nouveau modèle. Ses dimensions ne représentent que le quart des anciens tanks; elle n'a que trois servants, dont un pour le moteur et les autres pour les mitrailleuses Ce petit tank vient beaucoup plus facilement à bout des obstacles et offre une moins grande cible à l'artillerie.

* *

Paris, 30 juin.

Le capitaine Marcel Doumer, commandant d'une escadrille, a été tué au cours d'un combat dans les airs près de Villers-Cotterets. Il était le fils de M. Paul Doumer, sénateur et ancien président de la Chambre, qui perd ainsi son troisième fils pendant cette guerre.

* *

Paris, 1er juillet.

Le fils de Jean Jaurès, lieutenant dans l'armée française, est porté manquant depuis le 3 juin.

* *

Paris, 1er juillet.

Le « Matin » apprend de Boulogne que le préfet du Pas-de-Calais a visité la ville d'Arras ; elle ne compte plus que 426 habitants qui lui ont déclaré qu'ils voulaient rester.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

« L'Echo de Sambre et Meuse » publie le communiqué officiel allemand de midi et le dernier communiqué français, douze heures avant les autres journaux

Communiqués des Puissances Centrales

Berlin, 3 juillet.

Théâtre de la guerre à l'Ouest.

Groupe d'armées du Kronprinz Rupprecht de Bavière

Engagements de reconnaissance couronnés de succès.

Près de Merris et de Moyenneville, au Sud d'Arras, des poussées plus violentes des Anglais se sont écroulées.

Au Nord-Ouest d'Albert, des combats locaux nous ont valu des prisonniers.

Croupe d'armées du Kronprinz Impérial

Ce matin, des engagements partiels se sont développés au Nord de l'Aisne.

Entre l'Aisne et la Marne, la vive activité de l'adversaire s'est maintenue.

Des attaques de détail près de St-Pierre-Aigle et à l'Ouest de Château-Tierry, ont été refoulées.

Nous avons abattu 4 avions d'une escadrille américaine se composant de 9 unités.

A cette occasion, le lieutenant Udet a remporté sa 39e, le lieutenant Loewenhardt ses 33e et 34e victoires aériennes.

Le lieutenant Friedrich et le sergent-major Thom ont descendu chacun leurs 20e adversaires.

* *

Vienne, 1er juillet. — Officiel de ce midi.

Sur le front de la Piave, pas d'événement particulier à signaler.

Au Sud-Est d'Asiago, de violents combats se sont de nouveau livrés. Le col del Rosso et le monte di Valbella ne pouvant être tenus qu'au prix des plus grands sacrifices, celles de nos troupes qui les occupaient ont été repliées dans le bois de Stenfie, notre ancienne position principale.

Au Sud de Canova, près d'Asiago, nous avons repoussé des troupes de reconnaissance ennemies.

Dans le secteur des bouches de la Piave, nos avions et nos hydroavions ont efficacement attaqué des installations militaires de l'ennemi ; ils sont rentrés au grand complet.

* *

Vienne, 2 juillet. — Officiel de ce midi.

L'activité de l'artillerie a été très grande sur le front italien ; elle est devenue extrêmement intense ce matin entre la Brenta et la Piave et sur le cours inférieur de la Piave.

Pas d'importante opération d'infanterie hier.

* *

Constantinople, 29 juin. — Officiel.

En dehors du bombardement des camps et des abris de l'ennemi, pas d'opération particulière à signaler.

Le port d'attache ennemi de Dschelde (mer Morte) a été bombardé par nos aviateurs. Sur le reste du front, la situation ne s'est pas modifiée.

* *

Constantinople, 30 juin. — Officiel.

Rien de nouveau à signaler sur les divers fronts.

* *

Constantinople, 1er juillet. — Officiel.

Sur le front en Palestine, à l'Est du chemin de fer de la côte, une compagnie ennemie a passé à l'attaque la nuit du 29 au 30 juin; elle a été repoussée après un court combat.

La canonnade est devenue plus violente des deux côtés de la route Jérusalem-Nablus.

Notre artillerie a contrebattu avec un succès visible les batteries ennemies.

Sur les autres fronts, rien d'important à signaler.

—«o»—

Berlin, 1er juillet. — Officieux.

L'armée du général Foch continue à donner des signes de nervosité.

Tout le long du front, depuis le canal de Nieuport jusqu'à Mulhouse, elle a cherché, le 30 juin et le 1er juillet, au moyen d'attaques de patrouilles et de détachements de reconnaissance, à démêler les projets de notre haut commandement.

Sur le front d'Amiens, près d'Albert et de Castel, les Anglais et les Français ont cherché à améliorer leurs lignes par des attaques assez fortes.

Sur tous les points, ils ont été repoussés avec de fortes pertes à coups de grenades à main et de mitrailleuses ou complètement rejetés par des contre-attaques.

Des prisonniers sont restés entre nos mains.

* *

Berlin, 1er juillet. — Officieux.

Le communiqué officiel allemand du 1er juillet dénombre les prisonniers et le butin faits sur le front à l'Ouest depuis le 21 mars 1918.

Non compris les prisonniers blessés, dit le communiqué, le nombre des soldats ennemis tombés entre nos mains s'élève au chiffre de 191.454.

Si l'on y ajoute les prisonniers blessés, ce chiffre dépasse d'un millier 200.000, car les pertes sanglantes des Anglais et des Français ont été énormes, étant donné qu'ils se sont défendus, surtout au début de l'offensive allemande, avec ténacité et acharnement; d'autre part, l'avance foudroyante de nos troupes sur toute la ligne a eu pour résultat de faire tomber un grand nombre de blessés entre nos mains.

Les 2,476 canons et les 15,024 mitrailleuses que nous avons pris sont loin de représenter toute la perte en matériel de guerre des Anglais et des Français.

Dans un grand nombre de cas, les canons et les mitrailleuses ont non seulement été pris intacts, mais encore nos troupes ont pris tout le matériel nécessaire à leur mise en action, c'est-à-dire les caissons, les attelages et surtout d'importantes quantités de munitions; c'est ainsi que des centaines de canons et des milliers de mitrailleuses ont pu être retournés immédiatement contre l'ennemi.

Les chiffres donnés par le communiqué allemand montrent quel grand but nous avons atteint jusqu'ici : nos chefs militaires ne visent pas à atteindre une ligne géographique, mais cherchent simplement à détruire le matériel de guerre de l'Entente en hommes et en armes

Jamais les Alliés n'arriveront, même au moyen des forces américaines les plus importantes, à remplacer les troupes d'élite anglaises et françaises mises hors de combat au cours des batailles offensives livrées jusqu'ici.

Communiqués des Puissances Alliées

Paris, 2 juin (3 h.)

A l'Ouest de Château-Thierry une opération locale exécutée en liaison avec les Américains nous a permis d'améliorer nos positions sur le front Vaux-côte 204.

Le village de Vaux et les hauteurs à l'Ouest ont été enlevés par les troupes américaines.

Le chiffre des prisonniers fait au cours de cette action dépasse 200, dont 5 officiers.

Des coups de main entre Montdidier et Noyon et à l'Est de Reims, nous ont donné quelques prisonniers.

Près de Belloy et en Haute-Alsace, des tentatives ennemies ont échoué sous nos feux.

* *

Paris, 3 juillet. (11 h.)

Entre Oise et Aisne, nous avons repoussé deux coups de main ennemis, à l'Est de Vingré.

Au Sud de l'Aisne, une opération de détail nous a permis de nous emparer du village de Saint-Pierre-Eigle, où nous avons fait une trentaine de prisonniers.

A l'Ouest de Château-Thierry, une contre-attaque allemande sur les positions conquises dans la région de Vaux par les Américains a complètement échoué.

De nouveaux prisonniers sont restés entre leurs mains. Canonnade intermittente sur le reste du front.

* *

Londres, 1er juillet. — Officiel :

Nos troupes ont pris hier d'assaut un poste ennemi établi dans le bois d'Aveluy ; en outre, nous avons attaqué la nuit les tranchées ennemies à l'Ouest de Dermancourt ; ces combats nous ont permis de faire quelques prisonniers.

Au début de la nuit, des troupes originaires d'un des comtés de l'Est de l'Angleterre ont exécuté une petite opération fructueuse au Nord-Ouest d'Albert ; elles ont fait 34 prisonniers, pris quelques mitrailleuses et amélioré nos positions. Une contre-attaque ennemie a été repoussée plus tard.

L'artillerie allemande a été active au Nord d'Albert, au Sud-Ouest d'Arras, au Sud de Robecq, dans la région de Merris et sur le canal Ypres-Comines.

Au cours d'heureuses opérations locales exécutées hier soir au Nord-Ouest d'Albert, nous avons fait plus de 50 prisonniers et nous sommes emparés de 9 mitrailleuses. La nuit, nos troupes ont enlevé un poste ennemi au Sud de Morlancourt.

* *

Rome, 1er juillet. — Officiel.

Les vaillantes troupes de notre XIIIe corps d'armée ont repris hier matin leurs opérations sur le haut plateau d'Asiago.

Le formidable col del Rosso a été conquis impétueusement.

Le col d'Echele a été toute la journée le théâtre d'un combat acharné.

La vaillance de nos troupes a fini par briser la résistance opiniâtre de l'ennemi et la position disputée est restée entre nos mains.

Vers midi et ensuite l'après-midi, l'ennemi a exécuté deux violentes attaques contre le monte di Valbella ; décimées par notre canonnade, les masses ennemies ont été immédiatement arrêtées par notre infanterie et forcés de se retirer.

Nos aviateurs ont participé avec hardiesse à toutes les phases du combat.

Il est établi que l'ennemi a subi le 29 juin des pertes extraordinairement lourdes.

Nous avons fait prisonniers 88 officiers et 1,935 soldats.

Grâce à leur décision et à l'appui efficace de notre artillerie, les pertes de nos troupes ont été très minimes.

Les opérations ont été hier généralement normales tout le long du front.

Dans la vallée de Laone et dans le secteur de Nozzolo (Judicarie), nous avons surpris de petits postes ennemis, fait quelques prisonniers et pris quelques mitrailleuses.

Dans la région de Zugna, nous avons repoussé des attaques autrichiennes.

La Guerre sur Mer

Berlin, 2 juillet.

L'Amirauté britannique annonce officiellement que le navire-hôpital « Flandoverry Castle » (11,423 tonnes brut) a été torpillé et coulé le 27 juin, à 10 h. 30 du soir, au Sud-Ouest de Fastnes. Deux cent trente-quatre hommes de l'équipage manquent à l'appel.

A ce sujet, l'Agence Wolff fait remarquer que dans ce cas, comme du reste pour toutes les affirmations du même genre de l'Amirauté britannique, cette information n'est vraisemblablement pas conforme à la réalité et que la perte du navire-hôpital n'est pas due à un sous-marin allemand. D'après des rapports publiés ultérieurement, aucun de ceux qui étaient à bord du vapeur n'a aperçu un sous-marin ou une torpille. Le navire a sans doute touché une mine anglaise.

* *

La Haye, 1er juillet.

Une décision vient d'être prise par le gouvernement hollandais au sujet du convoi de navires en partance pour les Indes orientales.

L'Angleterre ayant refusé d'accorder le libre passage aux navires parce qu'ils avaient chargé des couleurs d'aniline d'origine allemande et un accord n'ayant pu intervenir, les marchandises à l'index ont été déchargées, de telle sorte que rien ne s'oppose plus au départ du convoi.

* *

Berlin, 2 juillet.

La pénurie des bois de mines due à l'action des sous-marins et celle de la main-d'œuvre résultée de l'enrôlement d'un grand nombre d'ouvriers pour combler les vides dans l'armée et la marine ont eu pour conséquence une diminution considérable de la production de charbon en Angleterre.

Le « Journal du commerce des charbons et du fer » du 18 mai écrivait que la situation de l industrie charbonnière est devenue très critique, que l'extraction a diminué de 15 à 25 p. c. et que les mines ont à faire face aux plus grandes difficultés.

Déjà plusieurs fabriques ont dû cesser le travail par suite de manque de combustible.

La situation s'aggrave tous les jours, au point que bientôt les fabriques et les ménages devront être rationnés.

Le programme du nouveau gouvernement belge.

Berlin, 2 juillet. — Télégramme.

Le nouveau chef du Cabinet belge Cooreman a déclaré dans le journal « Le Havre » qu'il poursuivrait la même politique que son prédécesseur de Broqueville et que l'opinion de la Presse allemande affirmant que le nouveau cabinet modifierait les principes de la politique économique, est inexacte.

Cette première déclaration du programme du nouveau président du Cabinet belge justifie l'opinion qui a été émise, lors de l'annonce du changement ministériel, par la Presse des territoires occupés, surtout par la Presse flamande, partageant l'avis qu'on ne pourrait attendre de Cooreman aucun changement de la Politique de de Broqueville

Les Flamands se souviennent trop bien de ce que Cooreman, lorsqu'il fut président de l'exposition universelle de Gand, fit tout ce qu'il pût pour donner à l'exposition un caractère français.

En tous cas, le programme du nouveau gouvernement sera suivi, en territoire occupé, avec grande attention non seulement de la part des Flamands, mais aussi des milieux économiques Wallons.

Dans cet ordre d'idées, il est intéressant de rappeler, qu'au 21 juillet, se réunira une assemblée de sénateurs et députés belges qui s'occupera spécialement des questions économiques.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Dépêches de l'Agence de Wolff. (Service particulier du journal.)

Berlin, 3 juillet (officiel).

Dans la Méditerranée, nos sous-marins ont coulé 4 vapeurs jaugeant près de 15.000 tonnes brut.

* *

Constantinople, 1er juillet.

Après l'afflux des signatures recueillies en province, le montant du premier emprunt intérieur s'élève à 14 millions de livres turques.

* *

Berlin, 3 juillet.

Le « Berliner Lokal-Anzeiger » apprend de La Haye que la famille des Romanow a été transférée à Kupelbik dans la province de Jakta.

On ignore si le ci-devant Tsar se trouve parmi elle.

* *

Berlin, 3 juillet.

Le « Berliner Lokal-Anzeiger » apprend de La Haye ce qui suit :

« Ainsi qu'il résulte d'un article du journal anglais « Nation », la conférence ouvrière s'est déroulée de toute une autre façon que la Presse de la droite ne l'a écrit.

De nombreux orateurs exigèrent une rupture complète avec le gouvernement ».

DÉPÊCHES DIVERSES

Francfort-sur-le-Mein, 2 juillet.

L'influenza, que le peuple appelle la « grippe espagnole », signalée déjà dans la région de Bonn et de Nuremberg, a aussi fait son apparition dans les régions du Rhin, du Mein et de Francfort-sur-le-Mein.

La maladie dure généralement de trois à quatre jours; elle ne présente jusqu'ici aucun caractère inquiétant.

—«o»—

Berlin, 2 juillet.

La « Gazette de Francfort » annonce que les Américains et les Français ont conclu des accords visant la construction, qui commencera en 1919, de nombreuses fabriques de matériel de guerre.

—«o»—

Genève, 2 juillet.

Le président du Sénat français fait savoir que le procès engagé contre M. Malvy devant la Haute Cour commencera le 15 juillet, mais qu'aussitôt après la distribution du rapport très volumineux de la Commission d'enquête, il sera ajourné au mois d'octobre.

Les amis du gouvernement trouvent cette décision justifiée par le fait que la situation fort troublée du Parlement pourrait faire sortir au procès, s'il avait lieu en ce moment, des effets défavorables pour l'Entente.

—«o»—

Paris, 2 juillet.

Mardi a paru le premier numéro d'un nouveau journal socialiste « La France Libre ».

Ce journal est édité par M. Compère-Morel; il a pour programme : « la guerre, rien que la guerre ».

—«o»—

Carlsruhe, 1er juillet.

La ville ouverte de Carlsruhe a été de nouveau attaquée hier matin par des aviateurs ennemis, qui ont lancé plusieurs bombes. Dégâts matériels insignifiants. Pas de victimes.

—«o»—

On mande de Londres au « Nieuwe Rotterdamsche Courant : »

— Samedi dernier, l'extrême-droite des associations ouvrières s'est réunie et a décidé de s'opposer à la dénonciation de la trêve politique par le Labour Party. Elle critique vivement l'attitude de M. Handerson.

Un nouveau parti sera fondé qui ne comprendra que des membres des associations ouvrières à l'exclusion des politiciens de carrière.

Reste à voir quelle sera sa force et son influence politique.

Le « Daily News » dit que le nouveau parti sera en opposition avec les pacifistes et que le fait que les milieux réactionnaires semblent se réjouir de sa constitution n'est pas de nature à fortifier sa position.

Le correspondant du « Manchester Guardian » déclare qu'il n'a pu découvrir dans le nouveau parti un membre assez influent pour lui donner une importance quelconque.

Dans le comité directeur du labour Party, pour l'élection duquel les associations ouvrières disposent de la majorité des suffrages, la majorité et la minorité socialiste sont représentées par des forces égales.

REVUE DE LA PRESSE

Un Journal amusant.

Sous le titre « Le vrai journal pour rire », le « Figaro » écrit :

C'est l' « Officiel », inépuisable source de gaietés, de coquilles, d'erreurs réparées par des tardifs « errata », l' « Officiel » qui, pour ne pas supprimer ses annonces, ne sort plus de France, ce qui supprime la promulgation des lois et décrets aux colonies, le « Journal officiel de la République française », pour l'appeler par son nom. C'est un journal vraiment gai.

Mais, parfois, il va trop loin.

C'est ainsi qu'hier il insérait un décret, « approuvant une majoration temporaire de tarifs sur le réseau des « Chemins de fer de la banlieue de Reims » avec majoration de l'indemnité de cherté de vie et de charges de famille accordée au personnel. »

La plaisanterie n'a pas paru très opportune.

Défense d'embrasser les Alliés de couleur.

La « Nation » raconte l'histoire suivante :

Une jeune demoiselle de magasin de Boulogne avait adressé à un Chinois qui travaille dans la région une carte illustrée — avec ces mots (en anglais) : « Meilleurs baisers de ma petite sœur et de moi-même. »

La jeune Boulonnaise avait connu ce Chinois avant la guerre. C'était un client de son magasin.

Le Ministère public ne l'en a pas moins assignée en simple police, en vertu de l'arrêté suivant, émanant du gouverneur militaire de Boulogne :

Sont interdits vis-à-vis des travailleurs indigènes, Chinois, Annamités, Egyptiens, Tunisiens, Malagaches, Marocains, etc., toutes relations familières qui, pendant le travail ou en dehors du travail, sont de nature à porter atteinte à leur esprit de discipline ou de subordination aux surveillants européens et autres autorités françaises ou alliées dont ils dépendent.

La jeune fille a été galamment acquittée. Mais les pauvres Chinois, eux, n'en restent pas moins condamnés à ne plus embrasser les demoiselles.

Il semble pourtant que lorsqu'on fait venir les gens de si loin et qu'on les envoie se faire casser la figure, on pourrait bien leur laisser cette légère et inoffensive compensation d'embrasser les jeunes filles surtout par correspondance.

Une nouvelle race comestible

Sur une affiche, aux Halles :

Saucisson d'hippoporc

Hippoporc? Qu'est-ce que cette nouvelle bête dont on tire une nouvelle race de saucisson?

Le saucisson d'hippoporc est fait avec un mélange de viande de cheval et de viande de cochon.

L'étiquette qui lui est décerné prouve simplement que les charcutiers des Halles sont des hellénistes distingués.

(L' « OEuvre »).

Un bigame exemplaire.

Le bigame Joseph Vacher, ouvrier dans une usine de guerre, séparé depuis longtemps d'avec sa femme, vivait avec une compagne, dont il avait un enfant, quand la guerre éclata.

Il l'épousa à Saint-Denis, « sur la simple présentation de son livret militaire. »

A l audience de la cour d'assises de la Seine où M. Vacher comparaissait sous l'accusation de bigamie, les deux femmes du bigame sont venues plaider en sa faveur.

M. l'avocat général Sans-Olive, devant ces supplications des deux femmes de bigame, déclara :

« Comme organe du ministère public, je demande une condamnation. Il faut que la loi soit respectée. Mais comme homme... »

Et le bon avocat général n'acheva pas son plaidoyer.

Le bigame a été acquitté d'enthousiasme.

Mot de la fin.

Une femme échevelée, les yeux hagards, entre au commissariat de police :

— Mon mari m'a déclaré vouloir se noyer, et il y a deux jours qu'il est absent... Ne pourrait-on pas draguer le canal?

— Comment le reconnaître, demande l'inspecteur, au cas que nous retrouvions le corps?

La femme hésite pendant quelques secondes. Puis subitement, un air de soulagement se répand sur sa face.

— Comment? déclare-t-elle, ce n'est pas difficile, il est sourd. « Tit-Bits ».

Petites Chroniques

DE-CI, DE-LA

Côtelettes de baleine

Nos amis les Américains ont bien de la chance : voici qu'on nous annonce qu'ils peuvent se procurer, à raison de 1 fr. 20 la livre, d'excellentes côtelettes de baleine.

Des journalistes pince-sans-rire veulent bien prendre la peine de nous dire que les Yankees sont très friands de cette nourriture, qui, ajoutent-ils, « est brune et maigre, composée de grosses fibres et très tendre » ?

Au surplus, elle possède, outre toutes ces qualités éminentes, qui feront venir l'eau à la bouche à de moins gourmands que moi, une saveur spéciale à laquelle on s'habitue facilement.

Ne pourraient-ils nous en envoyer un échantillon ?

En échange, nous leur expédierions très volontiers quelques tonnes de rutabagas, de la charcuterie canine et je demanderais au patron du restaurant où je prends habituellement mes repas de joindre à cet envoi une de ces délicieuses cuisses de chat dont il a la spécialité.

Faisons même mieux !

Si nos amis ne sont pas trop chiches, envoyons-leur supplémentairement, franco de port et d'emballage, par la voie diplomatique, un litre d'un breuvage qu'ils ignorent certainement mais qui a ici une vogue étonnante : je veux parler du lait de pompe.

Cela vaut bien, je crois, une côtelette de cétacé !

Cette fois, les Américains verront qu'ils ont tort de se vanter : il y a longtemps que nous les avons dépassés en matière de prodiges alimentaires.

Et nous n'en sommes pas plus fiers pour ça.

Et nous ne remplissons pas de nos exploits culinaires les colonnes de la presse mondiale !

Ah! bien, non! P. R.

Nos Joyeux Paysans

Nos bons paysans se sont réunis dernièrement à Bruxelles et vous ne devineriez jamais pourquoi. Je vous le donnerais en cent, en mille et je prolongerais les exclamations en une litanie aussi longue que celle de Mme de Sevigné Que vous ne devineriez pas plus.

Ces braves paysans ont faim !

Ils demandent des rations supplémentaires de pain, de riz et de lard, surtout de lard.

Nous savions déjà que nos ruraux ont bon appétit.

Qui en douterait pourrait s'en convaincre dans les plus chics restaurants. Il n'y en a vraiment plus que pour eux.

Et pourtant ils ont faim! Du moins ils le disent.

Je m'étonne qu'ils n'aient pas dit aussi qu'ils avaient soif et n'aient pas réclamé le monopole pour la consommation du Bourgogne; car il est à remarquer qu'ils ne boivent plus que le jus divin de la treille. La bière, ou du moins ce qu'on nous vend sous ce nom, c'est bon pour ces repus de la ville.

Pour du culot, ces bons hommes ont du culot !

Ils ont des figures comme des pleines lunes, des fessards comme des mappemondes et ils ont faim ! Peut-être est-ce l'excès de travail que leur procure la comptabilité de leurs monceaux de billets de 100 et de 1000 mark qui les affame de la sorte.

Mais peut-être bien qu'il y a paysan et paysan.

Il y a les riches fermiers et il y a aussi les ouvriers agricoles Or, de tout temps, la coutume a voulu que ceux-ci partagent la table du maître. Alors, tout s'explique.

Le maître voudrait nourrir son personnel avec les produits du Comité National Il pourrait ainsi avoir le pain à 41 centimes le kilo et revendre sa farine à 15 frs,il pourrait le nourrir de lard et de riz, en vendant à poids d'or ses chers cochons, engraissés avec des pommes de terre consommées à présent par ses gens, et nos gros censiers pourraient accumuler encore un peu plus de mark pour fréquenter les tripots et les lupanars de la ville.

Et ces gens ont faim! le cœur m'en saigne.
Ces gens méritent une leçon et une bonne.

Que les autorités exproprient tout simplement la terre et envoient nos affameurs défricher les bruyères de la Campine, pendant que les chômeurs des villes iraient cultiver, pour le compte de tous, les riches terres de labour.

Messieurs nos paysans seraient alors soumis au régime que nous impose le fameux Comité dit National et probablement qu'alors ils n'auraient plus faim!

Le « Central Vlaamsch Persbureau » communique :

Dans la séance du Raad van Vlaanderen du jeudi 27 juin, Monsieur le Chargé de Pouvoirs Brijs a donné lecture de l'article paru dans la « Kölnische Zeitung » du 25 courant, sous le titre « La Flandre et l'Allemagne » concernant la proclamation du jeudi 20 juin du Raad van Vlaanderen.

Cet article a produit sur l'assemblée une impression favorable qui fut encore renforcée lorsque Monsieur le Chargé de Pouvoirs annonça que Monsieur le Gouverneur-Général déclare dans sa réponse à la réception de cette proclamation, qu'il est entièrement d'accord avec les considérations de cet article.

ARRÊTÉS

Arrêté

concernant les courroies et câbles de transmission.

§ 1er.

Toutes les courroies et tous les câbles de transmission qui devaient être déclarés conformément aux arrêtés des 27 septembre 1916 (Bulletin officiel des Lois et Arrêtés pour le territoire belge occupé, p. 2781) et 27 juin 1917 (Bulletin officiel des Lois et Arrêtés pour le territotre belge occupé, p. 3955), doivent, sur invitation soit générale, soit spéciale, de l' « Abteilung für Handel und Gewerbe » (Section du commerce et de l'industrie), être livrés contre paiement d'une indemnité, aux dates et aux dépôts de livraison que celui-ci indiquera.

L'obligation de livrer s'applique aussi à toutes les courroies et à tous les câbles de transmission détenus ou employés postérieurement à la date du 10 octobre 1916.

§ 2.

Sont exemptés, jusqu'à nouvel avis, de l'obligation de livrer : les entreprises industrielles spécialement autorisées par l' « Abteilung für Handel und Gewerbe » ainsi que les entreprises rentrant dans une des catégories suivantes, pour autant qu'elles marchent déjà actuellement.

1) Charbonnages et usines à coke;
2) Usines à gaz, usines à eau, usines distribuant des courants électriques affectées exclusivement à un service d'intérêt public:
3) Mines de phosphate et usines à phosphate;
4) Chemins de fer à voie étroite et vicinaux;
5) Tramways;
6) Théâtres et cinémas, pour autant que le courant qu'ils emploient ne soit pas, en même temps, utilisé par d'autres entreprises industrielles.

L'exemption de la livraison obligatoire est restreinte aux courroies et câbles de transmission effectivement en service.

§ 3.

S'il n'est pas donné suite d'une façon complète et régulière à l'ordre de livrer, l'enlèvement pourra se faire par contrainte et sans indemnité, sans préjudice de poursuites pénales.

§ 4.

L' « Abteilung für Handel und Gewerbe » est autorisée à prendre des dispositions réglementaires en vue d'assurer l'exécution du présent arrêté ainsi que des arrêtés des 27 septembre 1916 et du 27 juin 1917. Elle a aussi le droit d'autoriser des exceptions à l'obligation de livrer.

§ 5.

Les infractions aux dispositions du présent arrêté ou aux dispositions réglementaires y relatives seront punies conformément aux §§ 7 et 8 de l'arrêté du 27 septembre 1916, concernant les courroies et les câbles de transmission (Bulletin officiel des Lois et Arrêtés pour le territoire belge occupé, p. 2781) et à l'arrêté du 17 juin 1917, étendant l'application des dispositions pénales des arrêtés pris au point de vue économique à la suite de l'état de guerre (Bulletin officiel des Lois et Arrêtés pour le territoire belge occupé, p. 3926).

Brussel, le 20 juin 1918.

Der Generalgouverneur in Belgien.
Freiherr VON FALKENHAUSEN,
Generaloberst.

Chronique Locale et Provinciale

Jury d'homologation de certificats d'études moyennes et d'examens préparatoires.

AVIS

La prochaine session du jury d'homologation de certificats d'études moyennes et d'épreuves préparatoires à l'enseignement supérieur, institué par l'article 7 de la loi du 10 avril 1890-3 juillet 1891, s'ouvrira au mois d'août de cette année.

Les demandes d'homologation de certificats d'études moyennes et les prises d'inscriptions aux épreuves préparatoires à l'enseignement supérieur, doivent être faites, entre le 16 et le 26 juillet prochains, au président de l'administration civile (Präsident der Zivilverwaltung) de la province et, pour la province du Brabant, également au Ministère des Sciences et des Arts, section de l'Enseignement supérieur, rue Hydraulique, 14, Bruxelles.

Il ne sera plus donné suite aux demandes d'homologation reçues après ce délai.

Quant aux inscriptions aux épreuves préparatoires, après le 26 juillet prochain, elles ne seront plus reçues que pour les trois catégories suivantes de récipiendaires :

1. Pour ceux dont le certificat d'études moyennes a été refusé par le jury et qui voudraient se présenter à une épreuve préparatoire, au cours de la prochaine session ;

2. Pour ceux dont le certificat d'humanités a été admis par le jury et qui voudraient subir, au cours de la même session, l épreuve préparatoire aux grades de candidat en sciences physiques et mathématiques et de candidat-ingénieurs;

3. Pour ceux dont le certificat d'études d'humanités a été admis par le jury et qui voudraient, en subissant l'une des épreuves complémentaires prévues par l'article 51 de l'arrêté royal organique du 14 octobre 1890, modifié par l arrêté royal du 10 février 1896, rendre ce certificat valable pour l'admission à un examen académique autre que celui qui s'y trouve mentionné.

Les récipiendaires de ces deux dernières catégories sont tenus de déclarer, en déposant leurs certificats d'études moyennes entre les mains de M. le Président de l'administration civile ou au Ministère des Sciences et des Arts, s'ils ont l'intention de subir l'épreuve préparatoire au cours de la prochaine session.

De plus amples renseignements concernant le jury d'homologation sont fournis, sur demande, par le Ministère des Sciences et des Arts, section de l'enseignement supérieur rue Hydrautique, 14, Bruxelles, et par les administrations civiles provinciales.

—«o»—

AVIS

Conformément à l'arrêté de M. le General-Gouverneur in Belgien (Gouverneur général en Belgique) du 20 juin 1918, pris en vue de réprimer le trafic usuraire de bétail et des viandes, l'exercice, à titre professionnel, du commerce de bétail et de viandes est subordonné à une autorisation spéciale écrite, même pour les commerçants ayant pratiqué ce commerce pour leur compte dès avant le 1er août 1914.

Ces prescriptions s'appliquent aux commerçants qui pratiquent le commerce pour leur compte, aux industriels et aux associations qui, sans viser à réaliser des bénéfices, achètent ou vendent du bétail ou des viandes dans l'exercice d'un commerce régulier, pour en approvisionner le public, aux industriels exploitant des fabriques de conserves de viandes ainsi qu'aux personnes, qui, en leur qualité de mandataires (commissionnaires, agents, acheteurs etc.) soit de personnes faisant par profession le commerce de bétail ou de viandes, soit d'industriels ou d'associations appartenant à une des catégories susmentionées, achètent ou vendent du bétail ou des viandes.

En général, on délivrera des permis verts, mais les mandataires recevront des permis blancs sous forme d'un permis qui suppléera au permis vert délivré.

Les préscriptions de l'arrêté de 20 juin 1918 ne sont pas applicables au commerce de viande en détail, c'est-à-dire à l'achat et à la vente de morceaux plus petits que des quart de bêtes.

L'autorisation sera, le cas échéant, accordée, d'un commun accord avec le « Gouvernements-Veterinär » « (vétérinaire du gouvernement) » par le « Präsident der Zivilverwaltung » « (Président de l'administration civile) » dans le ressort duquel se trouve l'établissement industriel du requérant.

Les demandes émanant de personnes dont l'établissement industriel se trouve à Grand-Namur (Namur, Jambes, St-Servais), à Dinant ou à Florennes doivent être adressées au Zivilkommissar (commissaire civil) compétent, dans les autres cas à la Ortskommandantur (commandantur locale).

A ces demandes il faut :

a) joindre une photographie non montée, qui sera collée sur le permis.

b) une déclaration exacte renseignant si le demandeur fait le commerce pour son compte personnel ou pour celui d'un autre dont il faut indiquer le nom ou s'il entre dans la catégorie des personnes désignées par l'article 2 de l'arrêté, et

c) pour quelle province le permis est demandé.

Je fais observer que toutes les demandes doivent être faites immédiatement.

Namur, le 2 juillet 1918.

Der Präsident der Zivilverwaltung
für die Provinz Namur
I. V.
gez. v. REKOWSKI.

—«o»—

Pour exploitation du public et contravention à l'intérêt général, conformément à l'arrêté de M. le gouverneur général pris en vue de réprimer le commerce usuraire avec les objets de première nécessité du 10 juin 1917, M. le président de l'administration civile de la province de Namur a ordonné la confiscation du stock de marchandises du boucher Jaupin-Renoir, Namur, rue de la Croix, 21, ainsi que la cessation de son commerce pour la durée d'une semaine.

Le nommé Jaupin-Renoir a vendu de la viande de bœuf à des prix dépassant la normale.

—«o»—

Académie de Musique de Namur
Année Scolaire 1917-1918

Résultats des Concours

(SUITE)

COURS MOYENS

HAUTBOIS. — Professeur : M. I. VULNERS.
Radoux, Jean : 1er prix avec distinction.

CLARINETTE. — Professeur : M. COLETTE.
Legrain, Maurice : accessit.

TROMPETTE, CORNET A PISTON. — Professeur : M. LEFÈVRE.
(Cornet à Piston). — Jammart, Alphonse. : accessit.
» Palafox, Ciprien : accessit.
(Trompette). — Drèze, Charles : 2me prix.

VIOLON. — Professeur : M. DELWICHE.
Lorfèvre, Rodolphe : 1er prix.
Bothy, Léopold : 2e prix.

VIOLON. — Professeur : M. DAVID.
Trousse, Arthur : 1er prix.
Servais, Franz : 1er prix.
Druaut, Georges : 2e prix.

VIOLON. — 2e année, Professeur M. LAURENT.
Degrez, Renée (hors concours) : 1er prix.

ALTO. — Professeur : M. LUFFIN.
Honincks, Léon : 1er prix.

VIOLONCELLE. — (1re année), Prof. : M. TURC.
Laurent, Raymond : 1er prix.

VIOLONCELLE. — (2e année), Prof.: M. TURC.
Clarembeaux, Emile : 1er prix.
Fichet, Louis : 1er prix.

PIANO. — (1re année), Professeur : M. ABRAS.
Michaux, Pauline : 2me prix.

PIANO. — (1re année), Professeur : M. ANTOINE.
Troisfontaine, Blanche : 1er prix.
Thiry, Renée : 1er prix.
Degrez, Louise : 2me prix.

PIANO. — (2me année), Professeur : M. ABRAS.
Dahin, Lucie : 1er prix.
Minet, Germaine : 1er prix.
Servotte, Blanche : 2me prix.
Pany, Constance : 2e prix.
Marique, Denise : accessit.
Dosiment, Paul : accessit.

PIANO. — Professeur : M. ANTOINE.
Willemart, Alfred : 1er prix.
Radoux, Jean : 1er prix.

A suivre.

—«o»—

Chronique Judiciaire

C'est hier que les premiers débats judiciaires ont eu lieu devant le nouveau tribunal allemand.

Dans l auditoire on remarque la présence de quelques avocats huissiers et greffiers attirés par la curiosité.

Les accusés sont: Houdmont Hypolite qui, sous prétexte qu'il connaissait un officier allemand par l entremise duquel il pourrait envoyer des colis et de l'argent aux prisonniers en Allemagne, s'était fait donner par Mme Héléne Lessire, de Rouge, dont le mari se trouve dans une prison allemande une vingtaine de colis de vivres et de linge ainsi qu'environ 500 marks en argent comptant.

L'accusé n'a trompé sa victime rien que pour soustraire ce qu il prétendait faire envoyer en Allemagne. Il se voit infliger une peine de 4 mois de prison et de 500 francs d'amende.

Puis comparaissent Lempereur Arthur, 18 ans, Lempereur Fernand, 16 ans, et Eloy Louis, 16 ans.

Ils ont été condamnés le premier à 7 mois et les deux autres chacun à 5 mois de prison pour vol avec effraction.

Tous les trois avouent leur culpabilité.

Le tribunal les punit avec une sévérité relative vu le nombre toujours croissant des vols avec effraction.

Troisièmement on traite l'affaire Heuret, Justin.

Heuret Justin et Gomrée Aline, sont accusés d'avoir, le 24 avril dernier, tenté sur la route de Marche-en-Pré, d'assassiner Mlle Dubois à qui le premier accusé a arraché une sacoche contenant plus de 4000 frs.

Le premier accusé ne paie vraiment pas de mine, il a l'air du plus parfait bandit qui se puisse rencontrer au coin d'un bois.

Trouvé en possession de 2000 fr. en billets de banque belges qu'il a enlevés à sa victime, il en explique la provenance comme étant le produit de la vente de deux bœufs.

La seconde accusée s'était introduite dans l'intimité de la victime, sous prétexte de lui demander une place. C'est elle qui accompagnait la victime le jour du crime et l'avait attirée dans le chemin où l'attendait l assassin. Celui-ci, armé d'un formidable gourdin, en asséna plusieurs coups sur la tête de Mlle Dubois, qui ne dût son salut qu'à un véritable miracle.

Les deux accusés qui sont déjà gratifiés tous deux d'un casier judiciaire se voient condamnés : Heuret à 6 ans de travaux forcés et sa complice à 4 ans de la même peine.

La victime rentrera en possession de son pécule.

Le dernier accusé est Michaux Théophile, de Ohey, qui, pour attentat à la pudeur sur une jeune fille de 7 ans, est condamné à 1 an de prison.

L'instruction à l'audience ainsi que les plaidoiries ont lieu en allemand, mais traduites au fur et à mesure par un excellent interprête.

Messieurs les magistrats Cochon, dormez bien, on se passe parfaitement de vous.

—«o»—

VILLE DE NAMUR

Local du Cercle Scientifique
" Cours d'Education Générale ,,
rue des Dames-Blanches

Jeudi 4 juillet 1918, à 6 heures, grande soirée artistique, au profit du « Cercle Scientifique-Cours d'Education Générale » : 1. *Les Revenants*, pièce en 3 actes de Henrik Ibsen ; — 2. *L'Ecran Brisé*, comédie en 1 acte ; — 3. *Causerie* par M. Georges Honincks, avocat, sujet : Le Théâtre d'Ibsen.

Prix des places : Loges, 3 fr. ; Fauteuils d'orchestre, Balcons de Face, 2.50 fr. ; Parquets, Balcons de Côté, 1.75 fr. ; Amphitéâtre, 1.00 fr.

La location est ouverte à l'Eden-Taverne. — Les cartes permanentes du Cercle Scientifique ne donnent pas droit à cette soirée.

Pour le Comité :

Le Secrétaire, Arthur CHARLIER. — Le Président, Alphonse DELONNOY.

—«o»—

Théâtre de Namur

Dimanche 7 juillet 1918 à 5 h. 1/2
Représentation extraordinaire de la Tournée Duquesne et sa remarquable Troupe

LA GAMINE

comédie en 4 actes, de MM. P. Feber et H. de Gorse.

Maurice Delannoy	MM. Louwis
Simoneau	José Max
Vergneau	Jacquemin
Alcide	Tutelier
Pierre Sernin	Méra
Pichu	Daniel
Colette	Mmes Jane Max
Nancy Vallier	Suzanne Grezil
Hortense	Rambly
Mme Piegeois	Montès
Aglaé	Very
Léonie	Demousse
Olga	Miarka

Location ouverte chez M. Casimir, 13, rue Emile Cuvelier. Les enfants paient place entière.

Prochainement : « Aïda », avec le concours de Mlles Storga, MM. Goffin et De Marsy.

THÉATRES, SPECTACLES ET CONCERTS

NAMUR-PALACE, Place de la Station.
Programme du 28 juin au 4 juillet
Au cinéma : « Sans Foyer », grand drame en 6 part.; — La Nouvelle Femme de Chambre; — Jeu Maudit; — Emaux Cloisonnés.
Au music-hall : « Miss Télior », exercices au trapèze; — « Les Casteel's », musicaux.

—«o»—

Concert -- ROYAL MUSIC-HALL, -- Cinéma. (F. COURTOY), Place de la Gare, 21
Programme du 28 juin au 4 juillet
Au cinéma : « La Grande audace », drame en 4 part.; — Sportsmans à la Mode, comédie en 4 parties; — Divers films comiques et documentaires des plus intéressants.
Au music-hall : « Les MARTINELLI », acrobates de tapis; — « Belkasem », prestigitateur oriental; — « Les Bruncels », travail à la machoire.

ANNONCES

Bonne demi-ouvrière TAILLEUSE est demandée de suite. — Se prés. rue des Bas-Prés, 29. 6478

ON DEMANDE

QUARTIER GARNI, si possible 2 chamb. à coucher. Ecr. Librairie Roman, 43 rue de Fer, Namur. 6469 5

CHAMBRE GARNIE à louer pour Monsieur seul honorable. S'adresser A. B. C., bureau du journal. 5766

Musiques à vendre

pour orchestre, piano seul, violon et piano, chez M. V. Luffin, rue Rogier, 109, Namur. 5973

ALTO-VIOLON (Brastch) à vendre Prendre adresse au bureau du journal. 5175

Administration de tout Premier Ordre

CAPITAL DEUX MILLIONS, accepte encore QUELQUES CORRESPONDANTS bien rénumérés. DANS LES REGIONS AGRICOLES DU PAYS. Pour pouvoir obtenir cet emploi, il est requis d'avoir la parole suffisamment facile, d'être honorable et de savoir bien se présenter. Ecrire : Monsieur W JACOBS, 41, boulevard Bischoffsheim, à Bruxelles. 6447 6

CHÊNES ET SAPINS

SUIS ACHETEUR de grandes parties sur pied ou abattus. Faire offre 6346 12
E. N., 20, rue Gustave Schildknecht
BRUXELLES

CARRELAGES Nombreuses occasions chez COLLETTE
181, avenue Couronne, 181, BRUXELLES. 5787

Plâtre extra fin - Craie lavée moulue
PRIX AVANTAGEUX 6364
Albert MOORS, 7, rue Mons, ANVERS

Visitez les Nouvelles Galeries DU GRAND BAZAR SAINT-JEAN 6424 10
rue de l'Ange et rue des Fripiers, Namur

Vernis laque noir
Vernis lapidifique pour Chaudières
Goudron Végétal
COLLE 6333
Mastic pour Vitrier
MASTIC INDUSTRIEL pr joints de vapeur
Eau et Gaz
COULEURS INDUSTRIELLES
C. P. I.
133, avenue Fonsny, Bruxelles

Albums d'Images

PLUS CHER que leur valeur, nous achetons les vieux Albums d'Images; nous reprenons également les détériorés. 5958
S'adresser Librairie ROMAN, à Namur.

FERS A CHEVAL
FERS — MÉTAUX — TUYAUX
Vve Eucher-Gérard et Fils
28, rue Saint-Nicolas, 28 NAMUR
4938

Photographie d'Art Fémina
Art Studio. Photo. cost. artistique réclame
Aug. THIEL, 68, rue de Fer, Namur
Médaille d'or et diplôme de médaille d'or
5692

HOLLANDIE remplace le café et la chicorée 3.25 fr. le paquet
L'analyse faite par le Dr A. Dupont, directeur du Laboratoire Médical de Bruxelles, a prouvé que ce produit est exempt d'éléments nuisibles.
Pour le gros s'adresser 5837
MAISON HOLLANDAISE
30, rue Saint-Nicolas, Namur

A VENDRE

BELLE FERME aux portes de Liége, 52 H. d'un ensemble, majeure partie en excellentes prairies, sources dans la propriété, bâtiments modernes. — Jouissance mars 1920.
S'adresser au notaire Collin Renson, à Ougrée. 6347 6

Feuilleton de « l'Echo de Sambre & Meuse » — 64 —

Le Mystère d'un Hansom Cab

par FERGUS W. HUME

—«o»—

Kilsip ne fit aucune attention aux imprécations de la vieille furie, et s'adressant à la fille :

— Voici le gentleman qui désire vous parler, dit il doucement, en faisant rasseoir Sal. Répétez-lui ce que vous m'avez raconté.

— A propos de la « Reine » monsieur ? demanda Sal, d une voix basse et rauque, en regardant fixement Calton Si j'avais su que vous aviez besoin de moi, je serais revenue plus tôt.

— Où étiez vous ?

— Dans les Galles du Sud. Le type avec lequel je suis partie pour Sydney m'a abandonnée... oui, m'a abandonnée, comme un chien dans le ruisseau.

— Canaille! coassa la vieille femme, tout en buvant un verre de whiskey.

— Alors, je m'en allai avec un Chinois, et j'ai vécu avec lui un peu de temps. C'est affreux, n'est-ce pas ? dit elle avec un rire lugubre, en s'apercevant de l'expression de dégoût du visage de l'avocat.

Mais les Chinois ne sont pas méchants; ils traitent les pauvres filles bien mieux que les autres types. Ils ne vous battent pas à vous tuer et ne vous traînent pas sur le plancher par les cheveux ! C est encore les meilleurs de tous !

— Misérables ! bégaya la mère Guttersnipe, à moitié affolée. Je leur arracherai le cœur !

— Je crois qu'il faut que je sois devenue folle... oui, pour sûr, continua Sal en écartant de son front ses cheveux emmêlés, car, après avoir quitté le Chinois, je m'en suis allée, marchant droit devant moi, marchant toujours dans le bois, pour rafraîchir ma tête qui me brûlait comme du feu.

J'arrivai à une rivière où je me baignai, après avoir ôté mon chapeau et mes souliers. Mais voilà qu'il se mit à pleuvoir, alors je marchai jusqu'à la maison où on voulut bien de moi.

Oh! quels braves gens! Ah! ceux là ne m'assommèrent pas de questions sur l'état de mon âme, mais ils me donnèrent à manger et comme ils sont é é bons pour moi!...

Je leur dis un faux nom; j'avais si peur d'être repincée par l'Armée du Salut ! Alors je tombai malade, et je ne me rappelle plus rien Ils m'ont dit que je n'avais pas ma tête.

Puis, je suis revenue chez grand'mère.

— Malédiction! cria la vieille femme, mais d'un ton de voix si tendre que cela semblait être plutôt une bénédiction; alors, comme honteuse de cette émotion momentanée, elle se hâta d'ajouter : « Va au diable! »

— Et les gens qui vont ont recueillie ne vous ont jamais parlé de cet assassinat? demanda Calton.

Sal secoua la tête.

— Non. C'était bien loin dans la campagne, et on n'y sait jamais rien, n'est-ce pas?

— Ah ! cela explique tout. Maintenant, voyons, racontez moi ce qui s'est passé la nuit où vous avez amené M. Fitzgerald auprès de la « Reine ».

— Qui est-ce ? demanda Sal étonnée.

— M. Fitzgerald, le gentleman auquel vous avez porté la lettre au club de Melbourne.

— Ah! c'est lui? Je ne connaissais pas son nom?

Calton approuva, d'un air satisfait.

— Je savais que vous l'ignoriez. C'est pour cela, n'est ce pas, que vous ne le demandiez pas vous-même au club?

— Elle ne m'a jamais dit son nom.

— Alors, qui vous avait-elle dit de ramener près d'elle?

— Personne. Voilà comment ça s'est passé. Ce soir-là, elle était horriblement malade, et j'étais assise près de son lit, pendant que grand'mère dormait.

— J'étais soûle ! La peste soit de toi ! interrompit furieusement la grand'mère ; pas de vos sacrés mensonges ! J'étais ivre-morte ! Gloria ! Alleluia !

— Et elle me dit comme ça, continua la jeune fille, indifférente à l'interruption de la grand'mère, elle me dit :

« Donne moi une feuille de papier et un crayon, pour que je lui écrive un mot. » Alors j'allai chercher ce qu'elle demandait dans la boîte de grand'mère.

(A suivre).